Modifications apportées au Topo-Guide du Sentier de Grande Randonnée

GR 151
Tour du Luxembourg belge

Première édition – mai 2015

Vérifiez si vous avez la dernière version sur
www.grsentiers.org

version du 27 janvier 2021

ATTENTION

Une nouvelle édition du GR 151 est en cours de réalisation. À l'occasion de cette nouvelle édition, le balisage de tout le GR changera de couleur puisqu'il s'agira d'un GR de Pays (GRP 151). Les nouvelles balises seront progressivement peintes aux **couleurs JAUNE et rouge** .

À certains endroits, le parcours sera modifié et divergera de ce qui est décrit dans le topo-guide. Suivez bien les nouvelles balises.

Modification dans la liste des hébergements page 19

20	**Rossignol**			
	CH	Mme JACQUELINE DALOZE	Rue des Écoles, 243 6730 Rossignol	063 41 21 79 0495 32 32 34 contact@aquietplace.eu

Modification entre Mirwart et le mémorial Halifax N803
Pages 65 et 66, carte 3, entre les repères 5 et 6

Bas de la page 65 et haut de la page 66

... Dépasser le « Semeur » (une statue qui orne le rond-point) et continuer, en montée, *par la rue la plus à droite en longeant « Aux tièsses di tchfôs ». Ignorer la route qui descend à droite puis une rue à gauche. Juste après le n° 14, emprunter le chemin à droite. Franchir un portail puis quelques gués. Le chemin devient herbeux et gagne la crête. Atteindre une croix d'occis abritée (table et bancs artisanaux). Poursuivre tout droit (à droite de la croix), toujours sur ce chemin enherbé. Descendre en ignorant les sentiers latéraux. Aboutir au lieu-dit « Vallée du Parfond 'Ry – Alt. 310 ».*

Descendre à gauche dans le vallon sur 1,3 kilomètre (le ruisseau du Parfond'Ry à main droite). Le chemin vire à gauche et atteint une petite route forestière. Monter à droite. Dépasser une aire de pique-nique abritée puis le pavillon du Parfond'Ry. Poursuivre sur la route et longer la fagne de Wiaupont (projet Life).

Après avoir franchi une barrière blanche, au carrefour à l'angle de la fagne, prendre à droite un étroit chemin alternativement terreux, herbeux ou pierreux en légère montée sur 500 mètres. Ignorer un sentier qui descend à droite. Descendre et franchir à gué un ru (en fait, le ruisseau du Parfond'ry à

sa source). Montée légère en gardant la même direction sur 400 mètres. Au T avec un large empierré, monter à gauche. Au-delà du sommet, virer à gauche avec le chemin principal. Tout droit en abordant une petite clairière (à main droite) pour 500 mètres sur un large empierré longeant des clôtures. Tourner à gauche dans un bois d'épicéas. Après 500 mètres, au niveau de quelques feuillus, prendre à droite le sentier herbeux qui aboutit à la N803.
Traverser la route N803 (Grupont - Saint-Hubert), continuer...

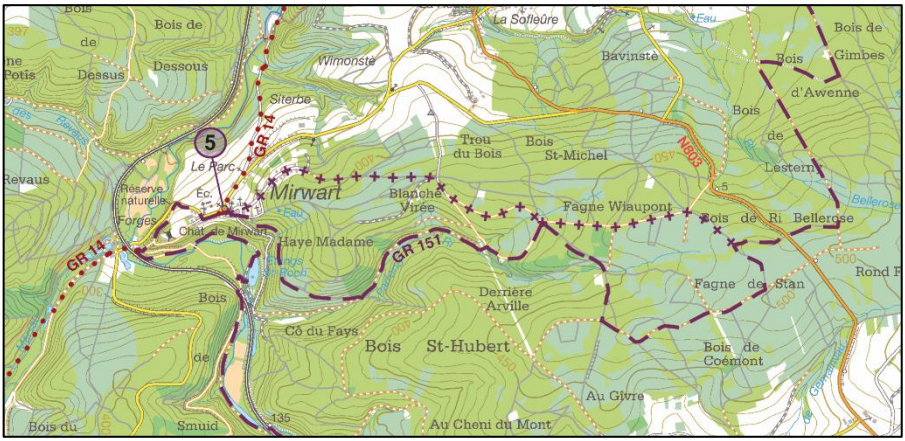

Modifications à l'entrée de Waha : page 73 et 74, carte n°5

Bas de la page 73 et haut de la page 74

... Après un coude, le chemin empierré descend à flanc de vallée*. Au bas, tourner à droite. Après 150 mètres, à l'Y, serrer à gauche et entrer sous le couvert. 100 mètres plus loin, à un nouvel Y, prendre à gauche le chemin de terre en légère montée sur 650 mètres. À la sortie du bois, par le chemin devenu herbeux, atteindre les premières maisons de Waha. Poursuivre sur l'asphalte jusqu'au bout de la rue Trinchevaux (donc au-delà de l'arrêt TEC « Rue Trinchevaux »). Au carrefour (crucifix en bois), tourner à droite (rue Pachis des Boeufs, non indiquée).* Au T, un peu plus loin, ...

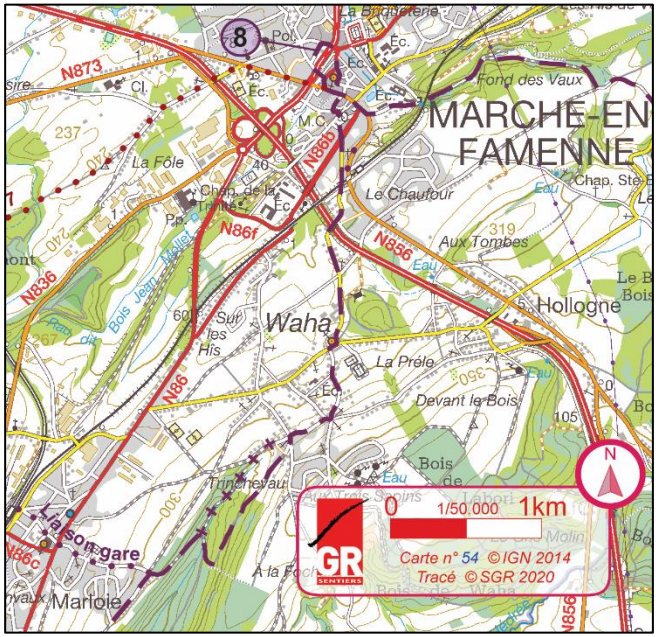

Modifications avant Bande : page 80, carte n°5

(…) Rejoindre une route plus importante, l'emprunter vers la gauche, en montée *sur 500 mètres*. ~~Dans la côte, après une bonne centaine de mètres, se faufiler à gauche, sur un sentier peu visible qui franchit le fossé et part au coin d'un pré. Très vite, il entre dans une sapinière et poursuit à peu près en ligne droite, ne s'éloignant guère du bord du bois.~~
~~Retrouver la route à l'orée, la suivre à gauche sur quelques dizaines de mètres et~~ ~~d~~ *D*escendre, à droite, dans un chemin creux, bordés d'arbres. Vers le bas de la descente (...)

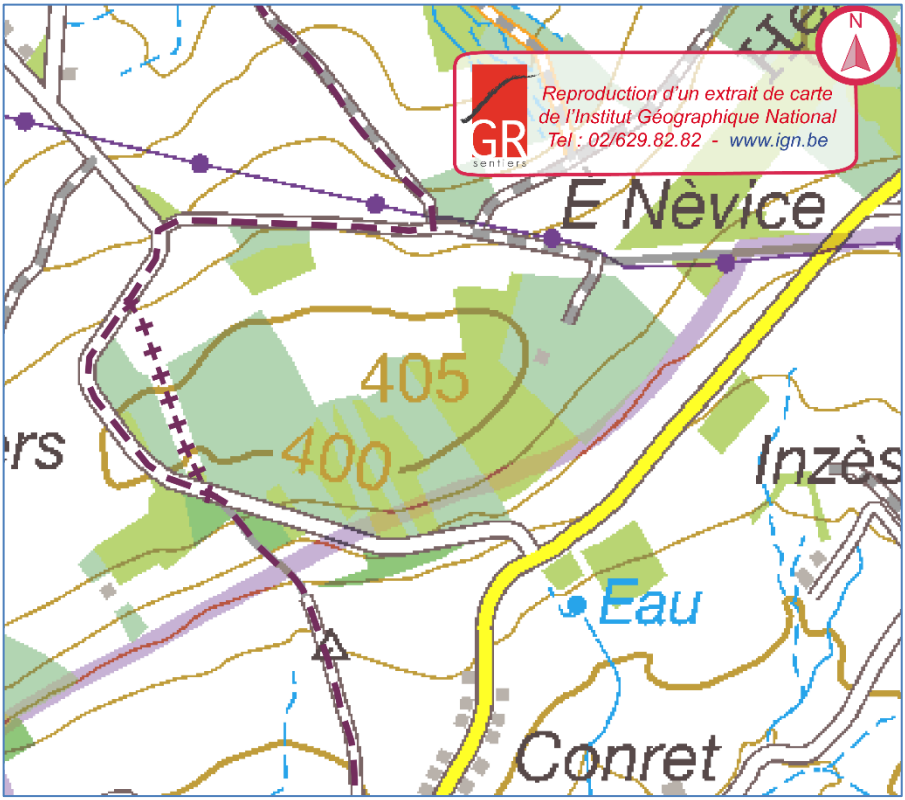
N
Reproduction d'un extrait de carte
de l'Institut Géographique National
Tel : 02/629.82.82 - www.ign.be
GR
sentiers
E Nèvice
405
400
rs
Inzès
Eau
Conret

Modifications au village de Journal et à Basseille : pages 84, 85 et cartes 6 et 7 entre les repères 10 et 12

Page 84

(…)

~~Au bas de la descente, mais **AVANT** le pont, le **GR 14** « **Sentier de l'Ardenne** » rejoint le GR 151 : ils vont faire route commune jusqu'au-delà de Tenneville.~~

Avant le pont sur le ruisseau, s'engager à droite, sur une aire de débardage, dans la vallée. À l'Y, descendre à gauche, dans la pessière. Long parcours sur le chemin, puis le sentier de terre, de pierres, d'herbes.

À hauteur d'une maison isolée (à droite) et d'étangs (à gauche) , le chemin s'élargit ; devenu route étroite, il arrive au hameau d'Al Bûse.

~~A~~ - aucune ressource

*Le **GR 14** « **Sentier de l'Ardenne** » rejoint le GR 151 depuis la gauche : ils vont faire route commune jusqu'à Basseille.*

Dans le hameau, au carrefour, opérer un rapide « droite-gauche » et continuer sur une route plus large, en face. Franchir un pont sur un ruisseau. Au carrefour suivant (chapelle N.D. de Lourdes), *[point de départ vers l'auberge de jeunesse de Champlon]* rester sur la rue Hamerine (...)

Liaison des GR vers l'auberge au départ de Journal

***Hors GR** : liaison vers l'auberge de jeunesse de Champlon en 4 kilomètres.*

Au carrefour formé par la rue de la Hayette et la rue Hamerine (chapelle Notre-Dame de Lourdes), suivre le balisage qui emprunte la rue de la Hayette (voie sans issue prolongée par un chemin empierré) en ignorant une voie herbeuse venant de la gauche. En pénétrant dans le bois, à l'Y, suivre le chemin de gauche (en compagnie notamment de la promenade locale « losange rouge »). Après une courte descente, franchir une passerelle et poursuivre jusqu'à un T. Virer à gauche et suivre le chemin jusqu'à un embranchement . Tourner à droite pour atteindre les premières maisons de Champlon. En quittant l'empierré, tourner à droite (en direction de la Maison du ski, sur la promenade du Tram). Sortant de la rue du Monument, suivre, à droite, la N843 sur 1100 mètres.

Arrêts rue Cité, place de la Gare et Barrière et .

Passer devant la « Maison du ski » . Au carrefour, monter, à gauche, la rue de la Gendarmerie pour atteindre, après 150 mètres, l'auberge de jeunesse.

Liaison au départ de l'AJ vers les GR et Tenneville à la sortie de Journal

***Hors GR** : liaison de l'auberge de Jeunesse de Champlon vers les GR 14 et 151 en 3,3 kilomètres. En sortant de l'auberge, suivre l'allée à gauche jusqu'à la route et descendre celle-ci à gauche. À la fin de la rue de la Gendarmerie, au carrefour, tourner à droite dans le chemin de Sainte-Ode. Après un bon 300 mètres (et être passé devant l'usine de salaisons « Marcassou »), descendre, à gauche, la rue de l'Épine, jusqu'à un Y. Partir à gauche, rue Fagnoule. Après 300 mètres, juste après l'habitation n° 5, tourner à droite dans le chemin de l'Ancien Vicinal (« Chemin au naturel »). Il s'agit d'un chemin pédagogique, aménagé par des élèves de l'école communale, dans le cadre d'un projet plus vaste initié par « Sentiers.be ». Suivre cet empierré ~~A~~ jusqu'à une route (à droite, le cimetière) qu'il faut descendre, à gauche, en direction de l'église. Passer sur le ruisseau de Tenneville et, au carrefour, quitter la rue du Bailet pour partir à droite, rue Croquette. À la fin de celle-ci, face à l'église, bref « gauche-droite » pour s'engager rue Grignamont mais la quitter, après 50 mètres, pour continuer tout droit, rue du Château et sortir du village. Continuer alors le long d'installations sportives, sur un chemin bétonné, jusqu'à sa jonction avec une route venant de gauche. Continuer tout droit, sur la promenade du Bronse, vers Journal. Après 250 mètres, la liaison rejoint le tracé des deux GR arrivant en face, venant du village de Journal. Tourner à droite dans un chemin campagnard, en direction de l'église de Tenneville.*

Auberge de Jeunesse de Champlon champlon@lesaubergesdejeunesse.be
Rue de la Gendarmerie, 5
6971 Champlon tél. +32 (0)84 45 52 94
http://www.lesaubergesdejeunesse.be/page/contactus

Page 85 Modification à Basseille entre les repères 11 et 12

(…) Rejoindre une voie fréquentée par les voitures **(PRUDENCE)**, la N829. ~~Tourner **immédiatement** à gauche (épingle à cheveux très serrée) sur cette route.~~

Alors que le GR 14 poursuit son itinéraire vers la droite, le GR 151 vire complètement à gauche, rejoint par le GR 57. Emprunter la N829 sur quelques dizaines de mètres. Poursuivre par le sentier qui part sur un talus à gauche de la route. À son terme, peu avant une maison, redescendre sur la grand-route. Entrer dans Ortheuville. Les parcours des GR 57 et 151 seront communs jusqu'à la jonction avec un chemin terreux située après le franchissement de l'Ourthe juste après avoir dépassé le camping de Berguème.

Aller jusqu'au carrefour vers Marche et Berguème. (…)

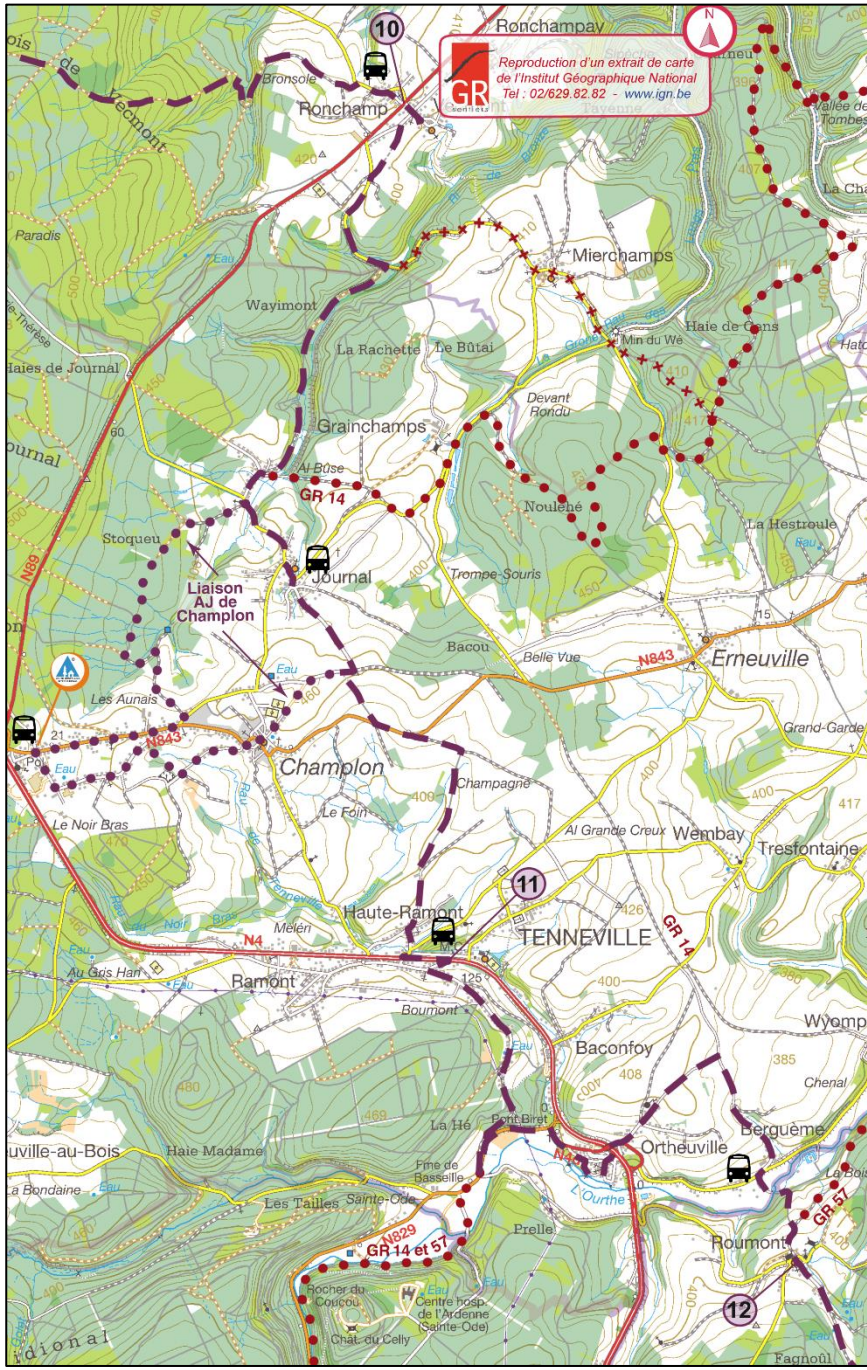
Reproduction d'un extrait de carte
de l'Institut Géographique National
Tel : 02/629.82.82 - www.ign.be
Ronchampay
Ronchamp
Bronsole
Paradis
Wayimont
La Rachette
Le Bûtai
Mierchamps
Haie de Cams
Min du Wé
Devant Rondu
Grainchamps
Al Bûse
GR 14
Noulehé
Haies de Journal
Stoqueu
Journal
Trompe-Souris
Liaison AJ de Champlon
Bacou
Belle Vue
N843
Erneuville
La Hestroule
Les Aunais
Champlon
Champagne
Le Foin
Le Noir Bras
Grand-Garde
Al Grande Creux
Wembay
Trestontaine
Haute-Ramont
TENNEVILLE
GR 14
N4
Méleri
Ramont
Boumont
Baconfoy
Chenal
Wyompont
La Hé
Pont Birgt
Haie Madame
Ortheuville
Berguème
Fme de Basselle
Les Tailles
Sainte-Ode
N829
GR 14 et 57
Prelle
Roumont
GR 57
Rocher du Coucou
Centre hosp. de l'Ardenne (Sainte-Ode)
Chât. du Celly
Fagnoûl
11
12
10

Précision dans le descriptif entre les repères 14 et 15, page 98

(…) Dépasser une route, poursuivre tout droit sur le même chemin, davantage empierré. Après 300 mètres, le chemin oblique nettement à droite. Le quitter et monter tout droit, sur un chemin *empierré*, bordé, à gauche, ~~de broussailles et~~ de quelques arbres. Rejoindre une route, la suivre vers la droite, donc en gardant la même direction.

Modifications à Habay-la-Neuve et dans la Forêt d'Anlier
pages 117 et 120 à 122, carte 11, entre les repères 17 et 18

À la sortie du parc, *descendre le chemin en face en direction de la piste d'athlétisme.*
[Les informations culturelles ne sont pas modifiées]
Emprunter celle-ci à droite en longeant le terrain de football . Poursuivre tout droit par le sentier. Atteindre un carrefour routier. Franchir à droite le pont sur la Rulles. De suite, à gauche. Longer la rivière sur un chemin gravillonneux puis herbeux côtoyant un étang. Franchir une passerelle et contourner le plan d'eau par une sente qui aboutit à la N40 ([abribus] arrêt Bologne (où débute ou aboutit la liaison vers la gare de Habay). Prendre à droite la rue du Prévôt. Après quelques dizaines de mètres, suivre à gauche la direction du stand de tir.

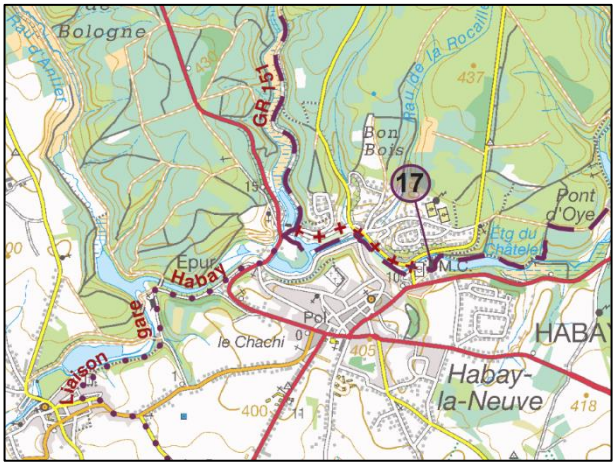

*Pénétrer par une route étroite dans le vallon du ruisseau d'Arlune et la forêt d'Anlier. Dépasser le lieu-dit « **Champ Gilot** – Alt. 390 » et le stand de tir . Poursuivre sur le chemin caillouteux. Arrivé à l'Y, dans un fond, continuer tout droit. Aussitôt après, passer le pont sur le ruisseau [table]. À l'Y qui suit immédiatement (lieu-dit « **Chemin de la Croix** – Alt. 420 m ») A, le GR suit à droite la direction du « sentier du Bois le Prêtre ». Continuer sur cette voie mi-herbeuse sur 2,4 kilomètres A. Au T, au lieu-dit « Rau du Gris Bofet – Alt. 420 m », aller à gauche, toujours sur le sentier du Bois le Prêtre. Gagner l'orée du bois (grille, panneau informatif de la réserve naturelle de la vallée de l'Arlune-Gros Bofet). Au niveau d'un grand hangar, au T, prendre à droite.*

Aux premières maisons - toutes sont récentes -, le GR tourne à gauche...

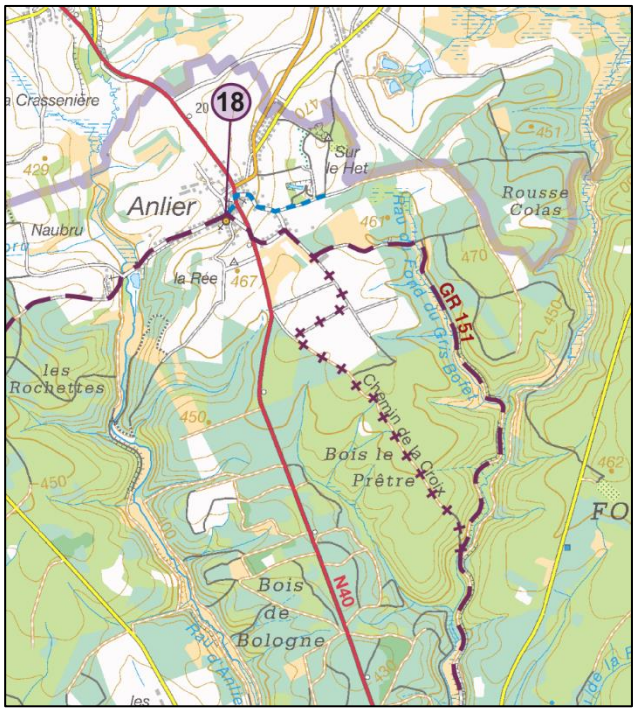

Précision dans le descriptif à Suxy page 130

(…) À la sortie du bois, le sentier se transforme en chemin de terre et de cailloux. Puis, devient une route étroite qui atteint les premières maisons de

Suxy. À côté du n° 18, l'itinéraire descend à droite vers le clocher du village. (…)

Création de la liaison "Gare de Habay" :
page 120, entre les repères 17 et 18

(Bas de page, sous la photo)
(…) Au carrefour, l'itinéraire part à droite vers « Stand de tir – 1 km ».
Liaison vers la gare d'Habay :
À ce carrefour, pour gagner la gare, poursuivre tout droit dans la rue du Prévot. À la jonction avec la N40 (arrêt TEC « Bologne »). Emprunter la route Neufchâteau – Arlon à gauche sur 280 mètres. Au-delà du lieu-dit « Bologne » *, aller à droite par le chemin de la Trapperie. Ignorer à droite un accès privé. Tout droit à l'Y inversé. Longer un étang puis le domaine du château de la Trapperie.*
Le **château de la Trapperie** *est situé à Habay au bord de l'étang du même nom. Il fait partie d'un ensemble de châteaux construits par des industriels de la région, avec le château du Pont d'Oye, le Châtelet et Bologne.*
Au lieu-dit « La Trapperie », prendre à droite. Au lieu-dit « Flanlive – Alt. 365 » *, monter vers la gauche une sente escarpée. Contourner le cimetière entre le mur d'enceinte et les jardins* *. Au-delà du cimetière, aller tout droit mais prendre la première ruelle à gauche (interdite au plus de 3T5). Poursuivre à gauche encore (place avec aire de jeux). Après un virage à droite, atteindre la N897 à suivre à gauche (rue Rimbiery) sur 250 mètres. À l'embranchement (* *, monument), prendre à droite la direction de la gare.*

Liaison depuis la gare d'Habay :

Sortant de la gare, partir à gauche. Entrer dans Habay-la-Vieille. Au T avec la N897, monument, poursuivre à gauche sur 250 mètres. Suivre à droite la direction « Asinerie de l'O ». Longer une aire de jeux . Prendre à droite la ruelle interdite à la circulation puis encore à droite la rue du Tareau vers le cimetière. Contourner celui-ci par la sente sur la droite, entre le mur d'enceinte et les jardins. Après un quart de tour à gauche, au-delà du cimetière, descendre pour gagner le lieu-dit « Flanlive – Alt. 365 » , (plan d'eau). Emprunter le sentier asphalté longeant le cours d'eau pour atteindre le lieu-dit « La Trapperie ». Aller à gauche, longer le domaine de la Trapperie, le château, les jardins et un étang, par une petite route à l'asphalte dégradé .

Le château de la Trapperie est situé à Habay au bord de l'étang du même nom. Il fait partie d'un ensemble de châteaux construits par des industriels de la région, avec le château du Pont d'Oye, le Châtelet et Bologne.

À l'Y, serrer à gauche. Rejoindre la N40. La suivre à gauche sur 280 mètres. Dépasser le lieu-dit « Bologne – Alt. 380 ». Atteindre un (arrêt Bologne). Poursuivre par la rue du Prévôt et rejoindre le GR 151.

Le GR part à droite vers « Stand de tir – 1 km » sur une route étroite (…)

Modification de la liaison "Gare de Libramont" : page 139, entre le repère 2 et la gare de Libramont

Il s'agit d'une précision vu l'arrivée du GR 57.

3.1. **Sens Presseux (GR 151) – gare de Libramont.**
*La **liaison** du GR 151 depuis le **point 2** vers la **gare de Libramont** fait cause commune avec la fin de l'itinéraire du GR 57 « Ourthe occidentale ».*
Au carrefour venant de Neufchâteau (...)

3.2. **Sens gare de Libramont – Presseux (GR 151).**
*La **liaison** du GR 151 depuis la **gare de Libramont** vers le **point 2** fait cause commune avec la fin de l'itinéraire inversé du GR 57 « Ourthe occidentale ».*
À la sortie de la gare (...)